

les couronnes au mur. Les manifestants se groupent devant ces couronnes, autour du citoyen Réties, le candidat ouvrier du 20e arrondissement, adversaire de Vaillant lors des dernières élections.

A ce moment, l'orage qui menaçait depuis le matin éclate tout à coup; la pluie tombe à torrents, les grondements du tonnerre se succèdent sans interruption; c'est un spectacle plein d'une superbe horreur. Le citoyen Réties en profite pour faire allusion aux intraitables des infâmes bourgeois contre « ces amis, ces frères, ces martyrs de la Commune. » Somme toute, l'orage se contente d'adresser un suprême adieu aux victimes dont les cadavres ont servi de piédestal aux bourgeois actuels.

Ce discours est applaudi. Malgré la pluie diluvienne, le citoyen Allemane prononce une violente harangue: « Si nous ne sommes pas plus nombreux, c'est parce qu'il y a eu mépris de la part des citoyens de Montmartre. S'ils ne sont pas venus, c'est qu'ils ont eu la tort d'écouter ces ignobles fustilles: la *Bataille*, le *Cri du Peuple*, et leurs infâmes rédacteurs en chef. » Il termine en donnant rendez-vous à nouveau, au même endroit, pour deux heures. C'est ensuite un sautoir qui peut général aux cris de: Vive la Commune!

Usez. — A une heure, l'animation est très grande chez les marchands de vin; jusqu'à présent aucune arrestation n'a été faite, mais on n'est pas sans craindre quelque incident à l'occasion des manifestations qui doivent se produire, dans l'après-midi, au terrain de la débris et aux tombes de Blanqui et de Desclaux.

Dans l'après-midi, plusieurs milliers de manifestants ont eu curieux pénétrant dans le Père-Lachaise et circulant dans les allées. On enfonce dans la fosse jusqu'à la cheville. Les chaînes se croisent. Plusieurs discours sont prononcés par les citoyens Humbert, Guesde, Moisan, Massard, etc... Ils ont été accueillis par les cris répétés de: « Vive la Commune! Vive la Révolution! A bas les bourgeois! Vive l'Internationale! » Les discours, esclaves de leur consigne, regardent impassibles. Entre temps, on accroche au mur des couronnes et des bouquets d'immortelles rouges. Un inscripteur rouge sur une bande de drap noir, le Cambré syndical de condamnés de la Seine aux combattants de mai!

Un drap rouge et trois noirs flottent au-dessus de la fosse et égayent tristement aux heures d'attente des discours que personne n'entend, mais qu'on ne salue pas moins d'exclamations enthousiastes. Plusieurs voix réclament un discours de Vaillant, qui est à l'entour de sa réduction. Un de ses amis déclare que le rédacteur en chef du *Cri du Peuple* est souffrant et incapable de parler. Des grognements assourdissent cette explication. Le cortège se dirige alors vers la tombe de Desclaux.

Un rédacteur de la *Bataille*, drapé d'un drapeau rouge la coiffe de la surmonte, tandis que Lisagaray, debout sur le socle, rappelle les derniers moments du « délégué à la guerre. » Après lui un ancien membre de la Commune, Cormier, prononce d'une voix enrouée quelques paroles qui se perdent dans le bruit des tambours et des chants de la cimetière et se dispersent tranquillement dans les différentes rues et boulevards avoisinants.

Aucune arrestation n'a été opérée.

BULLETIN ECONOMIQUE

Chambre de commerce de Tourcoing

Siège social du 18 avril 1884

Présidence de M. Ch. JONLIEZ, président.

Le volontariat d'un an. — M. L. Bernard-Cuvellier, chargé dans une précédente séance, de présenter un rapport sur le projet de loi de recrutement militaire, s'exprime ainsi:

Au moment où commence devant la Chambre des députés, la discussion du nouveau projet de loi militaire tendant à l'abolition du volontariat de trois ans de service obligatoire de commerce, il nous est agréable de constater, en même temps, l'émue des funestes conséquences de cette loi, prend la liberté de demander:

- 1° Le maintien du volontariat;
- 2° La modification de l'art. 61 de la loi actuelle en faveur des jeunes gens qui vont se fixer à l'étranger.

Qu'il nous soit permis d'exposer les considérations sur lesquelles s'appuie notre demande. D'abord le volontariat d'un an a été adopté en France, en 1872, parce qu'il avait été expérimenté en Allemagne, depuis longtemps déjà, et puisque nos voisins le conservent, il nous est permis de croire cette institution bonne.

Il est évident que le volontariat est déjà une entrave à notre commerce et à notre industrie, et leur cause un dommage qui s'aggrave bien autrement avec le service de trois ans, toutes les hautes études spéciales deviennent impossibles; c'est la déchéance de l'éducation nationale. Il est donc du devoir de nos hommes d'Etat de ne pas sacrifier au service militaire l'avenir intellectuel, économique et scientifique du pays.

Un reproche au volontariat d'être un privilège portant atteinte au principe d'égalité. On oublie qu'il a été établi pour ne pas entraver les études professionnelles; de là l'erreur du nouveau projet de loi en exigeant de tous un service militaire, sans tenir compte de l'équivalence.

La véritable égalité consiste à proportionner les services aux capacités. L'impôt est-il égal pour tous? Les rétributions ne sont-elles pas en rapport avec les capacités, les aptitudes de chacun et l'importance de leurs charges. Pourquoi entendrait-on différemment l'équité quand il s'agit du service militaire? N'exige-t-on pas

d'ailleurs du volontaire des connaissances particulières et unimpôt versé à l'Etat national? L'expérience prouve qu'il n'y a entre lui et les autres soldats d'autre différence que celle résultant de la conduite et du mérite personnel.

On objecte encore que le départ annuel des volontaires affaiblit l'armée. Mais l'armée permanente est que le cadre de l'armée nationale et celle-ci retrouvera toujours le personnel du volontariat quand elle sera appelée à la défense du pays.

En France, on néglige trop l'agriculture, l'industrie et le commerce. Ce sont cependant trois grandes branches productives de la fortune publique. Les Anglais, les Américains, les Allemands accordent plus de soins. Que de sacrifices ne font-ils pas tous les jours pour élever notre commerce, pour inonder notre pays de leurs produits et pour conquérir notre part sur les marchés étrangers. La lutte devient pour nous, tous les jours, plus pénible et plus difficile. Si nous voulons nous maintenir, nous devons nous occuper de nos intérêts et de nos affaires, nous devons nous occuper de l'instruction technique devenue indispensable.

Voilà pourquoi nous demandons que le volontariat d'un an soit maintenu.

Abordons maintenant la question de l'exemption à accorder aux jeunes Français qui vont s'établir hors d'Europe.

D'après l'article 61 de la loi militaire actuelle, ils sont obligés de rejoindre leurs corps d'armée six mois après notification à leur domicile de leur ordre de route, sous peine de se voir déclarés insoumis. — C'est forcer nos jeunes gens de fuir les emplois qui leur sont offerts, et il est à remarquer que ce sont les Suisses et les Allemands qui, le plus souvent, prennent ces emplois. N'est-ce pas faire passer en des mains étrangères notre commerce lointain et notre industrie?

L'Allemagne favorise cette expatriation: elle donne des permis d'émigration, elle exempte de tout service militaire ceux qui prennent l'engagement de séjourner un certain temps en Allemagne.

Nous n'en demandons pas autant, nous ne voulons pas soustraire nos jeunes gens à toute obligation envers la patrie. Nous voudrions que, pour jouir de l'exemption qui nous sollicite pour eux, ils s'engagent à travailler, pendant un temps déterminé, à l'étranger, et que, s'ils manquaient à cet engagement, ils fussent assujettis à compléter leur service militaire en France.

Comme conclusion, nous émettons les vœux suivants, que nous espérons voir accueillir favorablement:

- 1° Le maintien du volontariat d'un an, en ajoutant à l'émigration de l'art. 53 de la loi de 1872, les élèves diplômés de l'Institut national agronomique, ceux des écoles nationales et départementales d'agriculture, et aussi ceux des écoles supérieures de commerce et d'industrie;
- 2° Modification de l'art. 61 de la même loi et exemption accordée, entre 20 et 30 ans, aux jeunes Français qui, ayant justifié d'une certaine instruction militaire, contractent l'engagement de s'établir pendant dix ans au moins dans une colonie française ou étrangère.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité, et il a été décidé qu'il serait imprimé et envoyé aux Chambres de Commerce.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 25 mai, minuit 40

La pression barométrique est de 762 mm à Perpignan.

702 à Chrbourg.

702 à Lyon.

La pression est unifiée sur la France.

Baisse de 2 mm sur Valenciennes.

— 2 — la Provence.

— 3 — Lyon.

Temps probable: vent d'entre Est et Sud, temps chaud et orageux.

Belle température.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

On avait eu une heureuse pensée en demandant à la *Grande-Harmonie* d'exécuter dimanche, à Barbier, les morceaux qu'elle doit jouer à Liège, le 1er juin.

Jamais notre magnifique promenade n'avait vu plus de monde. Roubaix tout entier était là.

A l'heure du spectacle, les allées du parc et le boulevard de Paris étaient couverts d'équipages et de promeneurs.

En passant sur le boulevard Gambetta, nous avons constaté qu'on faisait queue au théâtre Deschamps.

D'ici, que nous racontions donc les journaux rouges? Selon eux, l'arrivée des insoumis, dans « cléricaux » à l'Hôtel-de-Ville, devait ouvrir Roubaix d'un volé ministre; nous allions être tous complaisants sous une couronne d'or et d'écailles dans un logis luculeux.

Avouez qu'il n'y paraissait pas hier, à la façon dont les Roubaixiens ont inauguré les concerts d'été.

Grande-Harmonie. — On nous prie d'annoncer que les deux dernières répétitions générales qui feront la *Grande-Harmonie* avaient de partir pour

Liège auront lieu le mardi 27 et le vendredi 30 courant, à 8 h. 1/2 à 11 heures du soir, dans la salle de son local nouvellement agrandi et aménagé.

Comme ces répétitions seront très intéressantes en raison de la variété du programme, les membres honoraires sont priés d'y assister; ils y trouveront occasion de passer deux soirées très agréables.

N. B. — En cas de mauvais temps, on peut s'abriter dans la salle de répétitions ou dans l'ancien local, qui sont à la disposition des membres honoraires.

Le concert au profit des blessés du Tonkin. — Voici le programme du grand concert qui sera donné ce soir, à l'Hippodrome, au bénéfice des blessés du Tonkin et de M. Lagar-car, sous le patronage de l'Union des femmes de France, de l'Administration municipale et de Carcio militaire:

Première partie. — Marche aux flambeaux, M. M. Harmonie (V. Delannoy). — Duo de Manon, M. M. Massard et Gress (Carrière). — Air de la Reine de Saba, Mlle Bianche Deschamps (Goussier). — Un Monsieur qui a un Tit, monologue par M. Galipaux (Galipaux). — Air de Napoléon, M. Gress (Verly). — Duo des Deux Femmes, M. Deschamps et M. Massard (Mallier). — La Souris, (comédie), M. Massard, de la Comédie-Française; M. Galipaux, du Palais-Royal. (Les Héros).

Deuxième partie. — Fantaisie sur l'Africain, la Grande-Harmonie (V. Delannoy). — Stances, M. Massard (Fidèle). — Le Tour du monde, M. Massard (Fidèle).

Chemia de fer. — Le service d'été, sur le réseau du chemin de fer du Nord, commencera cette année le 1er juin.

Accident mortel. — Un enfant de 5 ans, Hector Tant, demeurant, rue du Fontroy, jouait samedi soir sur le pavé, en face de la maison paternelle, quand un camion de brasserie vint à passer et le renversa. Il fut tué par l'une des roues du lourd véhicule et si grièvement blessé, qu'il a succombé dimanche matin.

Expulsé. — Une femme expulsée de France depuis deux ans, pour vols commis dans ce pays, a été arrêtée hier et mise au dépôt de sûreté. Elle se nomme Douché Plaisant et est originaire des environs de Gand.

Un petit garçon de cinq ans, Hector Tant, a été gravement blessé, samedi soir, par une voiture et a été si grièvement blessé qu'il est mort une demi-heure après, chez ses parents, boulevard d'Armentières.

Un individu, resté inconnu, a volé, hier, des vêtements chez Mme veuve Six, rue du Parc.

Épiphémies de la charité roubaixienne. — 25 mai 1884. — Valentin Caron, prêtre, procureur spécial des reliquies de l'hôpital St-Étienne, de Roubaix, âgé de 60 ans, cultivateur, a été nommé directeur de l'œuvre de la charité de Roubaix. G. G. 287 p. 16 v. v.

20 mai 1884. — Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, l'établissement d'une commission d'épargne à Roubaix. (Archives de Roubaix D I a) 3, 1, 6.)

TOURCOING

Grand concours international. — Le lundi de la Pentecôte, les habitants du quartier Notre-Dame de Valenciennes ont eu l'honneur de participer à un concours d'oiseaux, de lapins, de pigeons, de poules et de poissons. Trois prix de 5 fr. seront décernés aux phénomènes les plus distingués. La distribution des prix se fera immédiatement après les concours terminés.

La Compagnie d'assurances la *Notie* a fait verser, à la caisse de retraite des sapeurs pompiers, la somme de 50 fr. pour les commémorations de la guerre qu'ils ont déployé dans l'incendie Roussel-Mullie.

Brevet Dattiez, âgé de 15 ans, a été renversé, rue Saint-Jacques, par la voiture de M. Lafosse, ouvrier à Roubaix.

Il a été transporté chez M. Gruson, pharmacien, qui lui a prodigé les premiers soins.

Accident. — Le nommé Alphonse Letenne, employé chez M. Baumez, maître couvreur, est tombé de la toiture d'une maison, rue des Archers. Il a été transporté dans la maison.

Le docteur Gâteau a constaté de graves contusions.

La police a procédé à l'arrestation de Vanhove et Antouys, pour rixe, coups et blessures.

Dispensation. — La petite Lagrain, âgée de 3 ans, a été dispensée de son service militaire depuis dimanche matin et sera encore réparé.

Maroc-ou-Barcel. — Un vol à l'aide d'escalade a été commis au centre de la ville, le 23 courant, au domicile de Madame veuve Delatre, rentière.

Un tapis de table et différents vêtements, d'une valeur de 95 fr., ont été soustraits.

Les auteurs de ce vol sont jusqu'ici inconnus.

Expulsé. — Charles Lecocq, âgé de 46 ans; Léon Concigiano, âgé de 25 ans; Pierre Stenbrug, âgé de 33 ans, ont été expulsés le 25 mai du territoire français.

LILLE

Association philotechnique de Lille. — L'Association philotechnique a tenu, dimanche, au Grand-Théâtre, une séance solennelle pour la distribution des prix aux élèves de l'Association.

Sur la scène, derrière les professeurs de l'Association, étaient groupés les élèves des deux sexes.

A 11 h. 1/2, M. Frédéric Passy, qui avait été chargé par le ministre de présider la séance, fait son rapport, accompagné de M. Courdevaux, président, Giry Legrand, maire de Lille, le général Mariani M. Charles, vice-président et divers membres de l'Association.

Courdevaux lit son rapport et rappelle, en passant, que la municipalité de Lille, n'a pu accorder le prix qu'elle avait coutume d'offrir.

M. Frédéric Passy remet à M. Pollet les palmes académiques.

Quelques diplômes sont donnés.

M. Frédéric Passy commence sa conférence, en rappelant que c'est la 46 fois qu'il a l'honneur de parler à Lille, aussi et que c'est trop. En son discours, il a cherché à varier les plats qu'il veut offrir à l'assistance et a choisi pour thème: l'économie politique dans les Fables de La Fontaine.

M. F. Passy s'est contenté d'interpréter les fables du bonhomme La Fontaine.

M. Passy dit bien et, nous avons entendu, avec grand plaisir, les *Souris* et le *chat-huant* et le *Vieillard* et les *trois jennes femmes*.

A 1 heure a commencé la distribution des prix.

La première excursion organisée cette année par la Société de géographie de Lille, s'est accomplie hier, dimanche, dans les conditions les plus satisfaisantes. Paris à 8 h. 50 de la gare de Lille, les excursionnistes sont arrivés à la station de Carvin à 9 h. 25, et se sont dirigés vers Mons-à-Pieds, par Ostrevent et Thumettes. Le retour s'est effectué par la route de Valenciennes à Valenciennes. Favorisé par un temps superbe, cette promenade a été, aux voyageurs, les souvenirs les plus agréables.

Publications. — Notre confrère M. Légié-Berthoulet fera paraître dimanche prochain le premier numéro de son journal hebdomadaire le *Nord*. Ce journal aura pour objet de publier tous les faits qui ont trait au Nord, et de donner des nouvelles de la région.

Gymnastique. — Hier après-midi, les Sociétés de Gymnastique la *Concorde* et la *Roubaisienne*, ont traversé d'un pas alerte la Grand-Place, se rendant au local de la *Grande-Harmonie* pour y donner un concert. Elles ont été très applaudies par les nombreux spectateurs qui les ont accompagnés jusqu'à Petit-Vasquielle. En tête venait l'excellent fanfare de la *Concorde*, qui a entonné brillamment un joyeux pas redoublé. Venait ensuite la *Roubaisienne*, précédée de son drapeau tricolore; puis la *Concorde*, autour de son magnifique drapeau aux couleurs fantaisistes, portant cette devise de la *Concorde*: Dieu et Patrie. — Un concert a été donné par les jeunes Roubaisiens par leurs camarades de Vauban.

Cette fête ressera les liens qui unissent ces deux belles Sociétés.

Accident. — Dimanche vers cinq heures 1/2, un cheval attelé à une voiture à roues s'est abîmé sur le boulevard et les voyageurs ont été précipités sur le trottoir. Un grand émoi s'est réveillé aussitôt dans les foules, mais on n'a pu constater qu'il n'y avait eu aucune blessure. Les voyageurs seront quittes pour la peur et un cheval couronné.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du lundi 26 mai

Présidence de M. PARENTY

Affaires de fraude et de vagabondage sans importance.

On a vu à la barre cinq jeunes dévotés qui ne vivent qu'avec la charité.

La somme de 10 francs, Deval, Bock, Namur, Dubois et Vandepoel ont eu, mais leur présumé n'a pu payer.

En prononçant leurs noms, ils avaient quatre sous pour tout fond roulant. Bast, dit l'un, entrons toujours au cabaret, buvons et nous verrons bien après. Ils entrent et absorbent 17 canotiers qui n'ont que 4 sous en poche.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes:

Deval, 15 jours de prison, Bock, 6 mois, Namur, Dubois et Vandepoel, chacun à 3 mois.

MAITRE CUBE.

EXPOSITION LILLOISE

des œuvres des apprentis des patronages (SALLE OZANAM)

L'exposition des apprentis de Cambrai a un caractère tout différent de l'exposition des patronages de Douai. De ce côté on forme des ouvriers d'usine; de l'autre, au contraire, on suscite surtout des vocations artistiques.

Les plus remarquables de l'exposition cambraïoise sont les œuvres de M. Klotz, qui a su, par son plâtre, nous y remarquons surtout la « fontaine monumentale » occupant l'un des coins de la salle, œuvre de M. J. Cleval, âgé de 15 ans.

Projet et exécution sont tout à la fois dus à cet apprenti. Le sujet est sans prétention, comme il convient à un commencement: colonne rectangulaire en plâtre muni de divers trous sur chaque face, occupant le centre d'un bassin circulaire de même matière, le tout surmonté d'un motif vasculaire d'un bon effet. L'ensemble est certainement très bon. M. J. Cleval fera son chemin.

Un jeune apprenti de 17 ans, M. Em. Flament, du même patronage, expose un buste en plâtre « d'après nature » et divers modèles sans importance. L'exécution du buste a un mérite indéniable; la pose est bonne, le relief bien saisi; ce jeune homme est, à notre avis, dans un excellent voie.

Par exemple, nous n'engageons les patronages à lancer les apprentis du côté de la peinture à l'huile que sous une extrême réserve. C'est là une corde à laquelle il est bien difficile de toucher, à moins qu'on n'ait affaire à des vocations bien déterminées. Non pas que nous trouvions que le tableau envoyé par M. G. Berym dans la collection du patronage, n'ait pas son petit mérite, nous

dirons même qu'il sort un peu de ce qu'on rencontre d'ordinaire dans les expositions d'apprentis, en matière de tableaux, s'étendant, mais avant tout, peussions uniquement au dessin seul. Le dessin est toujours utile, quelle que soit la profession embrassée plus tard. On ne trouve toujours dans la vie courante l'application des principes appris par lui au patronage, et si Dieu veut qu'il devienne un artiste, au propre sens du mot, qu'il vive de son art, toujours il sera capable de peindre et de dessiner, et de peindre le tableau; en ce cas, nous ne dissuaderions pas de peindre.

Assi donnerons nous un bon point collectif à toute collection de dessins exposés plus loin par les Cambraïois. Portraits agrandis, reproductions d'après nature, réfections de modèles; tout cela est parfaitement exécuté, bien rendu, et témoigne d'un solide enseignement.

A l'égard de l'architecture de Cambrai, mentionnons encore dans son exposition quelques ouvrages de menuiserie courante qui ne manquent pas de mérite; notamment une table ronde, une commode et une armoire en chêne de M. H. Crépain, âgé de 17 ans.

Nous avons voulu étudier tout d'abord les expositions des patronages, les plus complètes, de la salle Ozanam; mais on nous reprocherait de ne pas nous hâter de parler des patronages et des écoles de Lille, qui tous ont donné d'une façon fructueuse.

Étudiions tout d'abord l'exposition du cours d'arts de l'École Saint-Luc. Voilà cinq ans que cette école existe et déjà quel chemin parcouru! Si l'on songe que les élèves admis au cours d'arts n'ont eu que des notions plus élémentaires de dessin et de construction, on ne peut pas dire qu'ils n'aient fait de grands progrès. On ne peut pas dire qu'ils n'aient fait de grands progrès.

On a pu lire à parcourir ces neuf albums-folio, plus beaux les uns que les autres, qui sont certainement le summum de tout ce que peut contenir un apprenti de l'École Saint-Luc, en matière de construction ornementale. Certains d'entre eux sont particulièrement remarquables. Nous citons notamment celui relatif aux éléments de perspective et à l'étude des monuments et d'architecture, un autre pour les constructions simples (de style d'architecture) qui contient des études de lavis supérieurement exécutées, et à côté de ces études de l'architecture, on trouve des études de section décorative qui semblent ne laisser rien à désirer.

Une série de dessins d'ornement et de lavis complète cette collection si bien entamée. Reproductions agrandies de photographies au fusain et à la sanguine, plans divers de chapelles et de châteaux, plusieurs natures se rapportant à l'art ornemental; il y a dans tout cela un coup de crayon sûr et habile, une parfaite connaissance de l'usage des chiffres, blancs et formes décoratives, un examen consciencieux de la décoration architecturale intérieure et extérieure.

Le modelage et la sculpture sur plâtre ont aussi leur représentation dans la collection de l'école Saint-Luc, et les diverses pièces envoyées en ce genre par M. G. Dubout, sord mail, ne sont pas les moins remarquables de l'exposition.

LOUIS LECLAIR.

NORD

Votes des députés du département du Nord sur le projet de loi portant ouverture au ministre de l'Instruction publique, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, de crédits pour l'installation de l'École centrale des arts et manufactures.

Ont voté pour: MM. Giron, Guillemin, Girard, Giroud, Giry, Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Outiers, Scrupel, Trystram, Desmoutiers.

Non pris part au vote: MM. Barger, Giron, Georges Brain, Debruyère, Pichon, Des Rotours.

Cysoing. — Dans la nuit du 23 au 24, vers deux heures du matin, le tocsin réveillait les habitants de Cysoing. Une immense incendie venait d'éclater au Quatre-vingt, au domicile de Cysoing, dans une maison voisine de la ferme Masquelier-Nelle. Il se communiqua bientôt à toute la ferme et à 3 meules de paille voisines de celle-ci.

La famille Lecocq, habitant la maison par laquelle le feu avait commencé, n'eut que le temps de se sauver à la hâte, elle n'eut même pas le temps d'emporter quelque vêtement.

Cliez Masquelier, on put sauver des bestiaux et quelques meubles. Tout le contenu des granges et d'une trentaine d'hectolitres de blé furent consumés par les flammes. On croit qu'il y a assurance.

Cassel. — Nos lecteurs se rappellent le vol audacieux commis dernièrement au préjudice de M. Klotz, professeur de dessin à l'École Saint-Luc. Un individu s'étant présenté ces jours-ci chez un hôteur en Belgique, pour lui offrir une montre en vente, l'hôteur découvrit le nom de M. Klotz, gravé sur la couverture de la montre.

Il fit jouer le télégraphe; M. Klotz, averti, prit la police et on réussit à mettre la main sur le malfaiteur et son complice.

Tous deux sont écroués en attendant leur prochain jugement.

Folleries. — Vendredi, vers deux heures du matin, un incendie commença entièrement une aciérie mécanique, ainsi que le bois et le matériel qu'elle contenait, avec une maison d'habitation, le tout appartenant à M. Sandart Florent.

Les pertes sont évaluées à environ 61,450 fr. Cause inconnue.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Omer. — Nous rappelons que le concours régional agricole aura lieu du samedi 7 au dimanche 15 juin 1884.

Voici le programme complet de ce concours: Exposition des produits agricoles de la région, des machines et instruments aratoires, des animaux des espèces bovines, ovines, porcines, gallines, etc. Ouverte au public pour les instruments et les produits, du samedi 7 au dimanche 15 juin; pour les animaux, du jeudi 12 au dimanche 15 juin.

Concours régional hippique du vendredi 13 au dimanche 15 juin.

Exposition industrielle, commerciale et des beaux-arts du 1er juin au 1er juillet.

Exposition d'horlogerie des dimanche, lundi et mardi 15, 16 et 17 juin 1884.

Exposition scolaire du samedi 7 au lundi 16 juin.

Samedi 7 juin, à neuf heures du soir, retraite aux flambeaux par les musiques de la ville et de la jeunesse.

Dimanche 8 et lundi 9 juin 1884, grand concours de manœuvres de pompes à incendie. Revue du personnel et du matériel.

Dimanche 8 juin. — Réception officielle. — Défilé et revue. — Concours de pompes.

Lundi 9 juin. — Concours d'honneur. — Concours de nat. 15. — Manœuvres de sauvetage. Tir à la cible.

Dimanche 15 juin, distribution des récompenses du concours régional agricole et du concours hippique, sous la présidence de M. le ministre du commerce.

A neuf heures du soir, feu d'artifice tiré par M. Honore, de Paris.

Lundi 16 juin, inauguration de la statue de Jacqueline Fohin, œuvre de M. Edouard Lorrain.

Exposition des récompenses de l'exposition scolaire.

A neuf heures du soir, fête vénitienne sur le canal d'Als, au faubourg du Haut-Pont.

Dimanche 22 et lundi 23 juin, concours national et international de musique d'harmonie, de clarinette et de quatuor de chambre, sous la présidence de M. Ambroise Thomas.

Concours de 22 juin. — Concours d'extension. — Concours de nat. — Concours de lecture à vue. — Concours de quatuor. — Distribution des récompenses.

Dimanche 29 juin, concours et fête de gymnastique. — Réception officielle à l'Hôtel-de-Ville. — Cortège et défilé. — Concours divers. — Concours aux obstacles. — Distribution des récompenses.

BEAUX-ARTS

Salon de 1884. — Parmi les noms des artistes ayant obtenu une seconde médaille au Salon, nous citerons celui de M. Bonifay. M. Bonifay est le peintre hollandais autour de deux grands paysages: *Malines de septembre* et *Jan aux bords*, dont nous avons parlé dans un de nos derniers articles sur les peintres de la région. Nos applaudissements de grand cœur à la distinction dont cet artiste vient d'être l'objet. Elle était pleinement méritée.

G. M.

État-civil de Roubaix. — DÉCÈS: 22 mai. — Charles Nicot, Grande Rue, 40 ans, forgeron, 37. — Anna Brochart, rue Target, 65. — St-Joseph, 7. — Marie Frouvot, rue Delesclaux, Courmoulin, 41. — Louis Verpeut, rue de Valenciennes, Courmoulin, 40. — Marie Frouvot, rue de Valenciennes, Courmoulin, 40. — Marie Frouvot, rue de Valenciennes, Courmoulin, 40. — Marie Frouvot, rue de Valenciennes, Courmoulin, 40.